

d'une âme a dû être touchée des accents véhéments du vénéré fils du Séraphique François.

Les deux nouvelles professes précédées de la Rév<sup>e</sup>rende Mère Supérieure et de la Mère Maîtresse des Novices s'avancèrent au banc de Communion où après avoir demandé la faveur des vœux perpétuels à Sa Grandeur, et promis d'être fidèles à ce qu'elles allaient jurer, elles reçurent de Lui, le nouveau voile blanc, la couronne d'épines qui devait les rendre conformes à leur Divin Epoux et l'anneau nuptial, signe de leur alliance éternelle. La Supérieure leur donna alors le baiser de paix et elles retournèrent à leurs places.

L'assemblée était attendrie, surtout au moment solennel, où devant la Sainte Hostie que leur présensait le célébrant, auprès de Sa Grandeur, elles jurèrent à leur céleste Epoux, obéissance, pauvreté, chasteté pour toute leur vie, se livrant en victimes pour l'Eglise, les âmes, et se consacrant à l'adoration du Très Saint Sacrement.

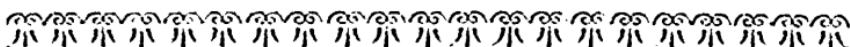
Peu après, le *Té Deum* retentissait dans la chapelle pour exalter le Seigneur et lui témoigner la reconnaissance des coeurs qui s'étaient donnés à Lui sans retour. Et les nouvelles professes traversaient ensuite la chapelle, radieuses sous la blanche livrée de leur Mère Immaculée et la couronne de leur céleste Epoux ; elles allaient recevoir la bénédiction de Sa Grandeur et laissaient la foule sous la douce impression de cette cérémonie touchante qui avait rivé deux coeurs de plus à Celui de Notre-Seigneur.



## MISSIONS FRANCISCHAINES



SITTOUR, OU LA PETITE FAIENNE PRIVILÉGIÉE.



**S**ŒUR Marie Elisabeth donnait ses soins aux malades de l'hôpital de Coïmbatour (Indes Anglaises). Soudain, elle voit entrer une jeune fille de dix-sept ans. Elle appartenait à une des hautes Castes de l'Inde, celle des *Vadouguers*, c'est-à-dire de guerriers.